

## ► Citiz : Une voiture... sans avoir de voiture

Le concept d'autopartage à la française est né à Strasbourg dans les années 90. Fini le temps de l'esprit des copains, le concept est désormais repris par des opérateurs de la location de voiture et quelques "majors", comme Bolloré. Pour faire front et conserver une longueur d'avance, les 15 structures françaises d'autopartage se dotent d'une marque, de moyens et d'une enseigne commune, Citiz. Déjà présentes dans une cinquantaine de villes, elles veulent décupler leur impact économique autour du slogan "j'ai une voiture sans avoir de voiture".

L'arrivée du BHNS à l'E3 aura été annoncée par les bouchons provoqués par les travaux d'aménagement. Maintenant que les véhicules circulent, d'autres nouveautés apparaissent pour les usagers de l'E3. Parmi elles, l'autopartage. Le principe est simple : moyennant un abonnement, les utilisateurs réservent un véhicule sur Internet, répondant à des besoins allant de la micro citadine à des utilitaires adaptés à des usages privés.

Pour ne parler que de l'Alsace, Citiz est présente dans les principales gares TER et dispose de plusieurs dizaines de stations dans la CUS, la m2A, etc. De quoi favoriser des déplacements train/voiture pour ceux qui doivent se déplacer de façon aléatoire en partant d'une des gares TER Alsace.

### 6 millions d'euros de chiffre d'affaires

« Notre idée est de généraliser le principe de la voiture partagée, avec une offre très compétitive dans les centres urbains et les locations de courte

*durée. Nous ciblons désormais les voyageurs, avec des stations dans les aéroports et gares TGV, notamment »,* indique Gérard Schmitter, dirigeant de Citiz Strasbourg, (3300 abonnés et 135 véhicules, 1,25 million d'€ de chiffre d'affaires). Grâce à la mutualisation des moyens au plan national, la nouvelle enseigne propose « une marque et une carte de location communes à tous les réseaux, destinée à donner une meilleure visibilité au concept d'autopartage », poursuit le fondateur d'Autotrement. Qui ajoute qu'une voiture partagée remplace en moyenne 9 voitures particulières.

Forts d'environ 15 000 abonnés et 700 voitures un peu partout en France (hors Paris) et un chiffre d'affaires de l'ordre de 6 millions d'€ en 2013, les associations membres du groupe Autopartage sont donc passés sous l'enseigne Citiz. « Nous disposons d'un portail Internet, d'une carte d'adhésion unique et du même système technique de gestion et de location de nos véhicules ».

### Objectif : plus de place dans les rues

Les promoteurs de Citiz ne considèrent pas les "pure players" comme Drivy, comme des concurrents : « Nous ne sommes pas sur les mêmes créneaux. Et le but commun reste de réduire le nombre de véhicules individuels en circulation ». Par ailleurs, Citiz ne joue que marginalement la carte des véhicules électriques : « Leur temps de recharge est contraire à la rotation rapide des véhicules », considère Jean-Baptiste Schmitter.

Citiz débarque donc à l'E3 sous la forme d'une station de deux places : compte tenu des coûts engendrés par un véhicule, reste aux entreprises d'effectuer une analyse de la pertinence de ce choix. Mais au-delà, c'est aussi un atout supplémentaire pour l'espace, qui reste en pointe sur la question des mobilités.

DB



Gérard Schmitter